

19.05.2016 – 16:19 Uhr

## Votations fédérales - Société Suisse des Entrepreneurs: La SSE dit Oui à l'initiative Vache à lait

Berne (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) recommande aux électeurs d'approuver l'initiative «Pour un financement équitable des transports» (initiative Vache à lait). C'est ce qu'ont décidé les délégués lors de leur assemblée de jeudi à Berne. Le peuple suisse votera le 5 juin 2016.

Selon les délégués de la SSE, il est nécessaire que les recettes de l'impôt sur les huiles minérales, d'env. 1,4 milliard de francs par an, soient à l'avenir affectées dans leur intégralité à l'aménagement et à l'entretien des routes nationales ainsi qu'à la construction de routes d'accès et de contournement. Pour cette raison, l'initiative Vache à lait met un terme à l'affectation non conforme au but de 50% des recettes de l'impôt sur les huiles minérales à la Caisse générale de la Confédération. Ainsi, le principe de causalité déploiera enfin ses effets, également dans le secteur des transports.

«Le Parlement a laissé planer l'incertitude, car tout d'abord, il a omis de présenter l'initiative Vache à lait comme contre-projet au FORTA; maintenant, il louvoie précisément sur le dossier du FORTA en émettant des signaux contradictoires. Nos délégués préfèrent agir selon le proverbe: Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras!» a déclaré le président central Gian-Luca Lardi.

L'initiative favorisera la réalisation de projets d'infrastructures du trafic dans les cantons et les communes: les subventions des mesures autres que techniques de la Confédération aux cantons et aux communes augmenteront à 140 millions de francs par an.

Enfin, l'initiative Vache à lait met un terme à l'inégalité de traitement des usagers de la route qui doivent payer plus de taxes mais qui lors de relèvements, n'ont souvent pas voix au chapitre. Par conséquent, l'initiative veut soumettre au référendum facultatif l'introduction et le relèvement d'impôts, de taxes et de redevances concernant le trafic routier.

La SSE ne prend pas position sur les autres objets en votation le 5 juin.

Contact:

Gian-Luca Lardi  
Président central de la SSE  
Tél.: +41/79/226'19'64  
E-Mail: [gllardi@baumeister.ch](mailto:gllardi@baumeister.ch)

Benedikt Koch, Directeur de la SSE  
Tél.: +41/79/622'09'40  
E-Mail: [bkoch@baumeister.ch](mailto:bkoch@baumeister.ch)

Martin A. Senn  
Sous-directeur de la SSE  
Chef du Département Politique + Communication  
Tél.: +41/79/301'84'68  
E-Mail: [msenn@baumeister.ch](mailto:msenn@baumeister.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100788193> abgerufen werden.